



École Côte-du-Nord
15, rue Des Groseilliers
Gatineau, Québec J8Z 1M4
Téléphone 819-771-9773
Télécopieur 819-771-1556

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Procès-verbal de la séance régulière du conseil d'établissement de l'école Côte-du-Nord tenue virtuellement, le 12 avril 2021, à 18h52 et à laquelle **sont présents:**

M Benoit Brière, président
Madame Gaëlle Tientcheu, vice-présidente
Madame Chantal Cléroux, Secrétaire
Madame Christelle Element, Service de garde / trésorière
Madame Kim Anne de Champlain, directrice
MONSIEUR Alex Vaillancourt, enseignant
MONSIEUR Antoine Pelletier, TES
MONSIEUR Martin Lambert, parent
Madame Ariane Bernard-Piché, parent
Madame Isabelle Crevier, parent et Comité de parents
Madame Isabelle Rollin, enseignante
Madame Marjorie Gasse, substitut
Madame Nicole Fortin, enseignante

Absents : Madame Suzanne Courchesne, enseignante
Madame Geneviève Bolduc, parent, membre de la communauté

1. OUVERTURE DE LA RÉUNION

L'ouverture de la rencontre s'est faite à 18h52. Le président a souhaité la bienvenue aux membres et a confirmé le quorum.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Le président a procédé à la lecture de l'ordre du jour. Il est demandé d'ajouter au point 4 à l'ordre du jour – ***Lecture et adoption du procès-verbal.***

Proposé par : Madame Isabelle Rollin

Appuyé par : Madame Isabelle Crevier

CE 20-21-19

3. INTERVENTION DU PUBLIC

Aucune intervention

4. Lecture et adoption du procès-verbal de la dernière réunion

Il est proposé d'approuver le procès-verbal du 8 février dernier tel quel.

Proposé par : Madame Fortin

Appuyé par : Madame Rollin

CE 20-21-20

5. CORRESPONDANCES

Aucune correspondance

6. DÉCISIONS

- a. **Grille-matière** : La directrice présente le document de la grille-matière pour l'année prochaine. Il est proposé d'approuver le document tel que présenté.

Proposé par : Monsieur Pelletier

Appuyé par : Madame Bernard-Piché

CE 20-21-21

- b. **Achat d'agenda pour l'année 2021-22** : Après avoir consulté son équipe-école, la directrice demande aux membres du CÉ d'approuver la décision d'acheter des agendas scolaires pour les élèves de la 5^e et 6^e année seulement. Puisque celui-ci n'est pas utilisé à pleine capacité par les autres aires, des reproductions papier seront fournies aux élèves au besoin.

Proposé : Madame Rollin

Appuyé : Monsieur Vaillancourt

CE 20-21-22

- c. **Frais demandés aux parents**: Comme chaque année, le CSSPO fixe un montant maximal pour les frais demandés aux parents. Pour les cahiers d'activités, le maximum est de \$55 et pour les reproductions il est de \$20. L'équipe-école fait des efforts pour que les frais demandés aux parents soient au minimum. Donc, pour l'année scolaire 2021-2022, les frais de cahier seront comme suit ;

| Année | Montant | Année | Montant |
|---|---------|----------------------|---------|
| 1 ^{re} année | 35,90\$ | 2 ^e année | |
| 3 ^e année | 26,15\$ | 4 ^e année | 37,25\$ |
| 5 ^e année | 49,85\$ | 6 ^e année | 38,85\$ |
| Et les frais de reproduction à tous les niveaux seraient de 20\$ | | | |

Il est proposé d'accepter les frais demandés aux parents pour l'année 2021-2022 tel que présenté.

Proposé : Monsieur Lambert

Appuyé : Madame Bernard-Piché

CE 20-21-23

7. INFORMATION

- a. **Formation aux membres du CE** : Les membres du CE ont regardé ensemble les clips #5, #6 et #7 ce qui a conclu le visionnement des clips du ministère. Le président en accord avec Madame De Champlain, a suggéré aux membres d'avoir un dîner rencontre en début d'année afin que tous les membres puissent faire connaissance de manière plus conviviale. Cette rencontre pourrait ou pas faire partie des rencontres formelles du CÉ.
- b. **Bilan Covid 19** : La directrice a informé les membres qu'il y avait peu de cas covid depuis la fermeture de l'école. Depuis le 9 avril dernier, on comptait 3 cas d'infection à la Covid. Des ordinateurs ont été remis aux élèves qui en avaient besoin et pour les élèves qui n'ont pas internet à la maison, des documents papier leur ont été remis.
- c. **Insectes nuisibles à l'école**: Madame De Champlain a indiqué qu'il y avait eu présence de coquerelle depuis le retour du congé de mars, mais depuis, il n'y en a plus du tout.

8. Rapports

- a. **Trésorerie** : Madame Element rapport qu'il n'y a eu aucune dépense à date.
- b. **Comité de parents** : Madame Crevier a fait un compte rendu des faits saillants de la dernière rencontre du comité de parents du CSSPO de février dernier. Le comité a discuté d'assurer le déneigement des corridors scolaire.
- c. **OPP** : Madame Cléroux a mentionné qu'il y avait eu une vente de T-shirt et d'objet promotionnel de l'école en mars dernier. Ce fut une belle soirée, plusieurs parents ont passé des commandes. Un gros merci aux personnes école et parent bénévoles pour avoir donné un coup mains lors de cette soirée.
- d. **Service de garde** : tout va bien. Madame Element mentionne que le service de garde de l'école a été identifié comme service d'urgence pour les parents ayant des emplois essentiels.
- e. **Enseignants** : M. Vaillancourt a mentionné que malgré que l'enseignement doit se faire à distance, tout va bien. Les élèves sont à l'écoute et cheminent bien. Madame Rollin à ajouter que les élèves et les parents collaborent bien même si cette situation cause des limitations dans l'enseignement. Tout le monde s'ajuste et ça va bien.
- f. **Présidence** : Le président a tenu à remercier et féliciter les enseignants pour leur dévouement au travail malgré la négociation de leur convention collective.

g. Direction : La directrice de l'école a informé les membres qu'il n'y aura pas de camps de jour de la ville de Gatineau à l'école cet été. Il y aura des rénovations à l'école au court des vacances estivales et la ville en a décidé ainsi. Madame De Champlain a tenu à remercier son personnel de l'école ainsi que les parents pour leur collaboration et support en cette situation particulière.

9. Varia : Aucun sujet

10. Prochaine Rencontre : lundi, le 31 mai à 18h45

11. LEVÉE DE LA RÉUNION

La réunion a été levée à 20h42.

Proposé par: Madame Crevier

Appuyé par : Monsieur Lambert

CE 20-21-24

Signature présidente

Signature Secrétaire